

1894, les compagnies canadiennes sont en gain de 10,549 polices et de \$10,814,211 sur le montant des polices ; les compagnies anglaises gagnent 229 sur le nombre de polices et de \$429,287 sur le montant des assurances.

Seules, les compagnies américaines sont en perte, de 6,611 sur le nombre des polices et de \$147,353 sur le montant des dites polices.

Le montant des réclamations payées y compris les polices échues est comme suit :

Cies Canadiennes.....	\$1,583,721
“ Anglaises	536,622
“ Américaines.....	1,629,700

Total..... \$3,750,043
contre \$4,079,441, en 1894, soit une diminution de \$329,398.

Il restait à payer \$415,356 d'assurances non contestées et \$24,069 de montants contestés.

Le revenu net des primes est comme suit ;

Cies Canadiennes	\$6,265,090 93
“ Anglaises.	1,127,819 91
“ Américaines.....	3,428,066 22

Total..... \$10,810,977 06

Nous reviendrons sur les assurances dans un prochain numéro et nous aurons l'occasion de parler des assurances sur les accidents, etc.

L'INDUSTRIE DE LA PECHE DE LA SARDINE AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

PAR LE PROFESSEUR PRINCE, COMMISSAIRE DES PECHERIES.

(Suite.)

Souvent, lorsque les hommes croient que les marées sont loin, ils ne se donnent pas la peine d'inspecter la nasse, car ils ne s'attendent pas à trouver du poisson. La capture varie considérablement. Quelques nasses favorablement fixées dans d'étroits chevaux qui forment des passes très recherchées par le poisson, opèrent, à une seule marée, une capture valant \$700 ou \$800 ; on dit qu'à Grand-Manan une capture a rapporté 400 boucauts, c'est-à-dire 2,000 barils de sardines. D'heureux fermiers de nasses ont réalisé jusqu'à \$10,000 et \$20,000 par année, rapport d'une seule nasse ; mais, tout naturellement, ce rapport est exceptionnel. Les tempêtes et les vents, l'état de la lune et d'autres circonstances, influent, sur les mouvements du poisson, et, par suite, sur la valeur des captures. Juin est généralement un mois modéré, mais souvent il y a amélioration jusqu'à septembre. Octobre et

novembre sont variables, mais souvent bons, tandis qu'en décembre les captures sont considérables ; mais dans les premiers mois de l'année la pêche ne vaut pas la peine d'être faite : si variables sont la quantité du poisson et l'époque de son arrivée que, pendant plusieurs semaines et plusieurs mois, ceux qui tendraient des nasses n'y trouveraient pas leur compte. Dans les espaces de temps où les nasses sont négligées, elles doivent sans doute continuer à prendre du poisson de diverses espèces, et ces poissons se trouvent perdus. Ce gaspillage a suggéré l'idée de pratiquer dans la nasse une porte, une issue quelconque, par laquelle le poisson pourrait s'échapper à ces époques. Ce serait chose désirable pour plusieurs raisons, car durant la saison de pêche il se prend des bancs de petits poissons pour lesquels il n'y a point de marché, et ces poissons devraient avoir un moyen de s'évader.

La facilité avec laquelle les nasses sont manœuvrées tend à favoriser l'indolence et le défaut d'entreprise chez les pêcheurs qui, au contraire de leurs confrères du large, ne sont pas exposés aux misères, au danger et à un travail ardu. Ils n'ont pas à en chercher les bancs : ils attendent tout simplement que le poisson vienne se prendre lui-même.

Dans la nasse le poisson va et vient d'une extrémité à l'autre de l'enclos ; mais on ne veut pas en général, qu'il fasse des tentatives pour s'échapper par l'ouverture du côté de terre, qui lui a donné accès à sa prison. Les interstices entre les treillis lui donneraient apparemment un moyen de s'échapper, du moins au plus petits poissons ; on les voit se tenant à quelque distance des murs de l'enclos ; la multitude des poissons, gros et petits vont et viennent en corps ou font sans cesse le tour de l'enclos. L'alevin du hareng et celui de la merluche argentée se trouvent souvent parmi le gros poisson, et ces diminutifs échantillons, qui ont à peine 2½ ou 3 pouces de long, restent avec les autres, on ne les voit pas profiter des espaces et des ouvertures qui existent dans les murs. Il est évident que, seule, une porte spacieuse qui pourrait être ouverte à volonté, sauverait ce fretin de la destruction. Quelquefois, la rapide sortie de l'eau, lorsque la marée baisse, emporte ces petits échantillons à travers les interstices ; mais on les voit se retourner violemment vers le centre de l'enclos et rejoindre le grand banc.

Lorsque les pêcheurs arrivent à la nasse, ils attendent que l'eau baisse suffisamment ; puis, dans leurs chaloupes, ils commencent à seiner la capture. Ces chaloupes—il y en a généralement deux—sont pesantes et ressemblent à un bac ; elles mesurent de 15 à 20 pieds de long et coûtent de \$70 à \$200.

La seine est attachée par une extrémité à un poteau, généralement dans la partie la plus profonde de l'enclos, et l'autre extrémité est amenée avec précaution, jusqu'à ce que les deux se joignent. De cette façon le poisson est graduellement renfermé, à mesure que le rets est ramassé. Le poisson, alarmé, se précipite çà et là en voyant l'espace se rétrécir autour de lui, et, s'il y a risque qu'il puissent s'échapper, une des chaloupes est là pour lui intercepter le passage ; dans le même temps les hommes, frappant de leurs pieds le fond de la chaloupe, et battant l'eau avec leurs rames, forcent par ces bruits le poisson à rentrer dans la poche, jusqu'à ce que, finalement, il se masse dans le renflement de la seine, d'où il est enlevé au moyen de grandes épuiettes. Les sardineriers envoient des chaloupes aux endroits où il y a des nasses, pour s'y procurer la sardine. La sardine fraîche se vend au boucaut, égal à 15 boisseaux, et le patron de la chaloupe de la fabrique fait des marchés pour l'acheter ; lorsqu'il y a plusieurs acheteurs, la vente se fait à l'enchère. Jusqu'en 1885 le prix était généralement de \$5 le boucaut ; mais aujourd'hui il varie extrêmement et monte jusqu'à \$30, \$50 et même \$100 lorsque la sardine est rare. Six dollars par boucaut ne sont pas jugés un prix bien rémunérateur, et lorsque, comme dans des cas assez rares, il tombe à \$2.50 ou \$3.00, les pêcheurs préfèrent employer leurs captures à d'autres fins et ils la vendent pour être fumée. La préparation du hareng fumé constituait autrefois une industrie canadienne importante ; mais elle a tellement baissé qu'on la regarde aujourd'hui en décadence. Le hareng destiné à être fumé est en grande partie expédié à East-Port, où il est fumé dans des sardineriers américains, suivant des arrangements conclus avec des pêcheurs canadiens, afin d'échapper au droit de 3½ centins par boîte dont est frappé le poisson préparé exporté aux États-Unis. Plusieurs hangers à fumer qu'il y avait au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse ont été démolis et transportés dans le Maine, mais les pêcheurs reçoivent des prix plus élevés pour